

Texte 14 Le remède à la mélancolie

Colette se remémore le rôle joué par le chant dans l'existence de son père.

Mal connu, méconnu... « Ton incorrigible gaieté ! » s'écriait ma mère. Ce n'était pas reproche, mais étonnement. Elle le croyait gai, parce qu'il chantait. Mais, moi qui siffle dès que je suis triste, moi qui scande les pulsations de la fièvre ou les syllabes d'un nom dévastateur sur les variations sans fin d'un thème, je voudrais qu'elle eût compris que la suprême offense, c'est la pitié. Mon père et moi, nous n'acceptons pas la pitié. Notre carrure la refuse. À présent, je me tourmente, à cause de mon père, car je sais qu'il eut, mieux que toutes les séductions, la vertu d'être triste à bon escient, et de ne jamais se trahir.

Sauf qu'il nous fit souvent rire, sauf qu'il contait bien, qu'emporté par son rythme il « brodait » avec hardiesse, sauf cette mélodie qui s'élevait de lui, l'ai-je vu gai ? Il allait, précédé, protégé par son chant.

Rayons dorés, tièdes zéphyr...

fredonnait-il en descendant notre rue déserte. Ainsi « Elle » ignorerait, en l'entendant venir, que Laroche, fermier des Lamberts, refusait impudemment de payer son fermage¹, et qu'un prête-nom du même Laroche avançait à mon père – sept pour cent d'intérêts pour six mois – une somme indispensable...

Par quel charme, dis-moi, m'as-tu donc enchanté ?

Quand je te vois, je crois que c'est par ton sourire...

Qui donc eût pu croire que ce baryton², agile encore sur sa béquille et sa canne, pousse devant lui sa romance comme une blanche haleine d'hiver, afin qu'elle détourne de lui l'attention ?

Colette, *Sido* (1930) © Librairie Arthème Fayard et Hachette Littérature 2004.

1. **Fermage** : loyer donné pour avoir le droit de cultiver des terres.

2. **Baryton** : chanteur d'opéra à la voix grave.